

Dans un peu plus d'un mois aura lieu

la **16^{ème}** journée de la *Lettre Fiscale Belge*

le mercredi **17 décembre 2025** au Kinepolis **Imagibraine**

(Boulevard de France à 1420 Braine-l'Alleud)



avec l'aide de nos sponsors :

UCM – Belfius – OECCBB – FID-Manager – TwinnTax – WinAuditor – LawTax – Codaclean – Billit
et AFMotorSport

**Regards d'experts sur les mesures fiscales récemment adoptées ou en
préparation : de l'Arizona à la Wallonie !**

Présentation

La Journée de la *Lettre fiscale belge* est **votre** journée. Elle est organisée pour **vous** afin de répondre à **vos** préoccupations.

C'est un souhait et notre objectif depuis notre création !

Les mesures fiscales s'enchaînent d'année en année, à un rythme effréné, impliquant pour une grande majorité des professionnels du chiffre et du conseil, de s'informer et de se former afin de tenter de réduire au maximum le risque de commettre des erreurs.

L'année 2025 bien que légèrement moins fournie n'échappe pas à la règle.

Heureusement, la participation à notre journée de formation annuelle vous permettra de vous y retrouver dans le dédale des mesures fiscales déjà adoptées ou en préparation : de l'Arizona à la Wallonie !

Notre oratrice, **Eurydice Molomba**, et nos quatre orateurs, **Thierry Litannie**, **Sébastien Thiry**, **Edouard-Jean Navez** et **François Collon** vous aideront à vous y retrouver en précisant les aspects auxquels vous devez être particulièrement attentifs en tant que professionnels.

Les sujets et l'horaire

16^{ème} journée de la *Lettre Fiscale Belge*, le mercredi 17 décembre 2025 à Imagibraine

08h30-09h30 : accueil des participant(e)s - boissons et viennoiseries

09h30-12h30 : exposés du matin.

09h30-12h30 : exposés d'un duo d'orateurs intervenant à tour de rôle, **Thierry Litannie** et **Sébastien Thiry**, pour une analyse critique des mesures fiscales en impôts directs déjà adoptées par l'Arizona et celles qui sont en préparation

12h30-14h00 : walking dinner

14h00-17h00 : exposés de l'après-midi.

14h00-15h30 : exposé d' **Eurydice Molomba** sur les subtilités et les pièges de la TVA à 6% sur la démolition/reconstruction

15h30-17h00 : exposé d'un duo d'orateurs composé d' **Edouard-Jean Navez** et de **François Collon**, sur les droits d'enregistrement à 3 % pour les primo-acquéreurs : une matière également piègeuse à souhait

17h00 : fin de la journée (remise des attestations de présence - Formation permanente ITAA)

Au plaisir de vous y rencontrer.

Roland Rosoux

Rédacteur en chef

Inscriptions

La participation aux frais de cette journée est fixée à **150,00 EUR (TVAc)** par participant.

Comme pour les éditions précédentes, les abonnés de la *Lettre Fiscale Belge* bénéficient pour cet événement de conditions de participation particulièrement avantageuses !

En effet, grâce à l'aide de nos sponsors, nous sommes toujours en mesure de proposer une participation modique de **90,00 EUR (TVAc) pour la personne abonnée**. Le prix est fixé à 110,00 EUR (TVAc) par personne supplémentaire (proche collaborateur, associé, etc) sous le même abonnement à la *LFB*.

N'hésitez pas à profiter de l'occasion pour bénéficier d'un abonnement annuel à des publications fiscales de qualité tout en réduisant vos frais annuels de formation... Il vous suffit de faire part de votre demande d'abonnement à notre Service de suivi administratif par retour de ce message.

La priorité des inscriptions est par ailleurs assurée aux abonnés de la *Lettre Fiscale Belge* ainsi qu'à leurs collaborateurs.

Vous souhaitez vous inscrire à notre journée de formation ? Rien de plus facile !

Complétez l'ensemble des données du tableau d'inscription repris ci-dessous.

Une fois le tableau dûment complété (zones en jaune), copier-coller ce message et envoyez le à notre service de suivi administratif (info.llfb@proximus.be).

Inscription(s)	
Prénom + Nom	

Société (ou raison sociale)			
Adresse postale			
Code postal + localité			
N° de TVA (mentionner NA à la place du code pays pré-rempli si non assujetti)	BE0____.____.____		
Adresse e-mail de facturation			
Prénom + Nom de l'accompagnant			

Autres personnes inscrites	Prénom + Nom	
	Prénom + Nom	
	Prénom + Nom	
	Prénom + Nom	

Soit un montant à payer de x 90 EUR + x 110 EUR + x 150 EUR = EUR.

Bien que nous en assurions un traitement correct, respectueux et strictement limité, vous pouvez nous faire part du fait que vous souhaitez que les données à caractère personnel que vous nous avez communiquées lors de votre inscription, soient exclues de notre base de données après organisation du présent événement.

Les inscriptions seront véritablement validées à la réception de votre paiement, exclusivement sur le compte BELFIUS (IBAN BE07 0689 5017 7166 - BIC GKCCBEBB) de l'ASBL « FPT-FVA », Place de la Cure 19 B à 1300 Wavre.